



Les suites au rapport de la CAAAQ :

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation en action

Le rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois a été rendu public le 12 février 2008. Depuis, le gouvernement du Québec, avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation à l'avant-scène, est à l'œuvre pour y donner les suites appropriées. Dans cette perspective, une vision gouvernementale d'avenir du secteur agricole et agroalimentaire, dont la mission première est de contribuer à nourrir la population québécoise tout en tirant profit de son plein potentiel sur les marchés d'ici et d'ailleurs, a d'abord été définie et adoptée. Par la suite, des priorités de travail ont été établies et progressivement mises en avant. En outre, des comités et des groupes de travail ont été mis sur pied, impliquant plus d'une trentaine d'organismes du milieu. L'ensemble des actions entreprises concourent à l'essor d'un secteur agricole et agroalimentaire compétitif qui repose sur une culture entrepreneuriale, qui occupe le territoire de façon dynamique, qui se développe de manière durable et qui joue pleinement son rôle dans le développement économique de chacune des régions du Québec.

Rapprocher le secteur des citoyens et des consommateurs

Mise en valeur des aliments d'ici

| Réalisations 2008-2009 | Perspectives 2009-2010 |
|---|---|
| Stratégie « Le Québec dans votre assiette! » | |
| <ul style="list-style-type: none">❖ Mise en œuvre de la Stratégie :<ul style="list-style-type: none">♦ Lancement de la campagne « Mettez le Québec dans votre assiette! » et réalisation de 3 phases de promotion (été, automne et hiver)♦ Élaboration de 16 plans d'action régionaux liés à la campagne♦ Entente de financement avec Aliments du Québec pour 2008-2009♦ Activités de veille et rencontres pour faciliter l'accès aux réseaux de commercialisation <p>(14 millions de dollars sur 3 ans)</p> | <ul style="list-style-type: none">❖ Poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie :<ul style="list-style-type: none">♦ Réalisation de la deuxième année de la campagne de promotion♦ Poursuite de la collaboration entre TRANSAQ et ses partenaires afin de promouvoir l'achat de produits locaux, d'accroître l'identification des aliments, de stimuler l'innovation de produits et de faciliter l'accès aux divers réseaux de commercialisation |
| Appui à la diversification en région et au développement de circuits courts de commercialisation favorisant l'achat local | |
| <ul style="list-style-type: none">❖ Formation d'un groupe aviseur réunissant une dizaine de partenaires associés à l'agriculture de proximité❖ Élaboration, avec le groupe aviseur, d'un programme d'appui à la diversification et à la commercialisation en circuits courts en région <p>(14 millions de dollars sur 4 ans)</p> | <ul style="list-style-type: none">❖ Adoption du programme et mise en œuvre des mesures d'appui pour des initiatives individuelles et collectives❖ Recommandations du groupe aviseur sur les éléments stratégiques favorisant la diversification et les circuits courts |
| Appui au développement des secteurs en émergence | |
| <ul style="list-style-type: none">❖ Élaboration et annonce des plans d'action pour les secteurs de l'horticulture ornementale et des cultures en serre <p>(2 millions de dollars sur 5 ans pour chaque plan)</p> <ul style="list-style-type: none">❖ Établissement, en concertation avec la Filière biologique, des priorités pour le secteur de l'agriculture biologique et élaboration du plan d'action et des mesures à mettre en œuvre <p>(5 millions de dollars sur 5 ans)</p> | <ul style="list-style-type: none">❖ Mise en œuvre du plan quinquennal de développement de l'horticulture❖ Mise en œuvre de trois programmes d'appui financier pour le secteur serricole❖ Élaboration du plan d'action pour le secteur biologique et mise en œuvre des mesures retenues |

Offre d'aliments sains

| Réalisations 2008-2009 | Perspectives 2009-2010 |
|---|---|
| Renforcement des mécanismes visant à offrir des aliments sains et de qualité aux consommateurs | |
| <ul style="list-style-type: none">❖ Ajout d'outils et de quelque 30 postes pour renforcer les activités de surveillance et d'inspection <p>(23,5 millions de dollars sur 5 ans)</p> <ul style="list-style-type: none">❖ Dépôt du projet de loi n° 4, Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité et modifiant la Loi sur les produits alimentaires❖ Adoption d'une réglementation sur la formation obligatoire des manipulateurs d'aliments❖ Conception d'un programme de dépistage de pathogènes dans les fromages de lait cru, thermisé et pasteurisé et d'accompagnement des fromagers dans l'adoption de contrôles de qualité | <ul style="list-style-type: none">❖ Adoption du projet de loi n° 4, Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité et modifiant la Loi sur les produits alimentaires❖ Poursuite du programme d'accompagnement des fromagers |
| Mise en application de la traçabilité au sein de nouveaux secteurs | |
| <ul style="list-style-type: none">❖ Allocation de 3,6 millions de dollars à Agri-Traçabilité Québec pour son fonctionnement en 2008-2009❖ Modification du règlement sur l'identification et la traçabilité des animaux pour inclure les cervidés | <ul style="list-style-type: none">❖ Dans le cadre de l'Accord bilatéral de mise en œuvre de « Cultivons l'avenir », mise en place d'un programme d'appui à l'implantation de la traçabilité❖ Élaboration d'un projet de règlement sur la traçabilité des porcs |

Offre d'aliments sains (suite)

| Réalisations 2008-2009 | Perspectives 2009-2010 |
|--|--|
| Accompagnement en faveur d'une offre alimentaire contribuant davantage à la santé des consommateurs | |
| <ul style="list-style-type: none"> ❖ Activités d'information et de sensibilisation sur la saine alimentation, en appui au Plan d'action gouvernemental sur les saines habitudes de vie | <ul style="list-style-type: none"> ❖ Poursuite des travaux amorcés en 2008-2009 |
| Stratégie québécoise de prévention et de surveillance en matière de santé animale et de bien-être animal | |
| <ul style="list-style-type: none"> ❖ Création de deux groupes de travail (groupe sur la santé et le bien-être animal; groupe sur la prévention de l'antibiorésistance) pour l'élaboration d'une stratégie de santé et de bien-être animal harmonisée avec la stratégie canadienne <i>(2,5 millions de dollars sur 5 ans)</i> ❖ Renouvellement et bonification du programme d'Amélioration de la santé animale au Québec (ASAQ) <i>(45,6 millions de dollars sur trois ans)</i> ❖ Modernisation du réseau de laboratoires et de diagnostics (Québec et Saint-Hyacinthe) <ul style="list-style-type: none"> ♦ Début de la construction du laboratoire de pathologie animale à Québec <i>(77 millions de dollars au total)</i> | <ul style="list-style-type: none"> ❖ Tenue de consultations sur cette stratégie auprès des clientèles ❖ Adoption et mise en œuvre de la Stratégie québécoise de santé animale et de bien-être animal ❖ Poursuite des travaux relatifs à la construction des deux laboratoires (de pathologie animale à Québec et d'épidémiologie animale à Saint-Hyacinthe) |

Protection de l'environnement

| Réalisations 2008-2009 | Perspectives 2009-2010 |
|---|--|
| Plan d'amélioration de la qualité de l'eau en milieu agricole | |
| <ul style="list-style-type: none"> ❖ Bonification du programme Prime-Vert, identification des zones d'intervention prioritaires et formation de quelque 300 conseillers en agroenvironnement <i>(145 millions de dollars sur 10 ans)</i> | <ul style="list-style-type: none"> ❖ Intervention auprès de quelque 1 000 entreprises agricoles situées dans les bassins versants touchés par la problématique des algues bleu-vert (volet agricole du Plan d'intervention gouvernemental sur les algues bleu-vert) |
| Aide à la réduction des gaz à effet de serre (GES) et valorisation énergétique de la biomasse | |
| <ul style="list-style-type: none"> ❖ Bonification et mise en œuvre du programme Prime-Vert <i>(24 millions de dollars sur 6 ans)</i> | <ul style="list-style-type: none"> ❖ Appui à la mise en œuvre de projets (économies d'énergie, solutions de rechange à l'énergie fossile, nouvelles sources d'énergie) |
| Application progressive de l'écoconditionnalité des aides agricoles | |
| <ul style="list-style-type: none"> ❖ Mise sur pied d'un comité de travail gouvernemental pour revoir les critères d'écoconditionnalité du programme de crédit de taxes foncières aux entreprises agricoles et leurs modalités d'application | <ul style="list-style-type: none"> ❖ Réalisation d'un site Web permettant le dépôt par voie électronique des bilans phosphore à l'équilibre 2010 et l'échange d'information nécessaire à l'application de cette mesure comme critère de l'écoconditionnalité |
| Modalités de rétribution des biens et services environnementaux | |
| <ul style="list-style-type: none"> ❖ Modification du programme Prime-Vert et mise en œuvre de mesures pour favoriser le retrait de superficies en cultures annuelles dans les zones à risque ❖ Projet pilote « Lisière verte » de stabilisation des berges à la baie Missisquoi | <ul style="list-style-type: none"> ❖ Poursuite des mesures du programme Prime-Vert |
| Révision de la stratégie phytosanitaire valorisant les solutions de rechange aux pesticides et l'utilisation rationnelle de ces derniers | |
| <ul style="list-style-type: none"> ❖ Mise sur pied d'un comité de travail pour proposer un repositionnement de la stratégie | <ul style="list-style-type: none"> ❖ Lancement de la nouvelle stratégie et mise en œuvre |

Renforcer la capacité concurrentielle des entreprises

Compétitivité sectorielle

| Réalisations 2008-2009 | Perspectives 2009-2010 |
|---|---|
| Stratégie de renforcement de la capacité concurrentielle de l'industrie de la transformation alimentaire (incluant l'harmonisation des interventions gouvernementales) | |
| <ul style="list-style-type: none">❖ Élaboration et mise en œuvre du programme Compétitivité-Innovation (15 millions de dollars sur 5 ans)❖ Bonification des aides soutenant la mise en place de programmes de contrôle et d'assurance de la qualité des aliments❖ Consultation du milieu et élaboration de la stratégie sur le renforcement de la capacité concurrentielle | <ul style="list-style-type: none">❖ Mise en œuvre de la Stratégie :<ul style="list-style-type: none">♦ Nouveau programme de soutien à la transformation alimentaire♦ Élargissement du programme de salubrité et de qualité des aliments à l'ensemble des secteurs de la transformation alimentaire♦ Mise en place de la démarche d'accompagnement des entreprises❖ Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action pour le développement du secteur des boissons alcooliques artisanales |
| Stratégie de prospection et de développement des marchés hors Québec | |
| <ul style="list-style-type: none">❖ Appui aux entreprises :<ul style="list-style-type: none">♦ Renouvellement de l'entente avec le Groupe Export agroalimentaire Québec-Canada pour 2008-2009♦ Révision du programme de soutien à l'exportation (5 millions de dollars sur 5 ans)❖ Lancement de l'image de marque « Foods of Québec » pour les marchés extérieurs❖ Consultation de l'industrie et élaboration de la stratégie en collaboration avec le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le ministère des Relations internationales et Agriculture et Agroalimentaire Canada | <ul style="list-style-type: none">❖ Mise en œuvre de la Stratégie :<ul style="list-style-type: none">♦ Déploiement de l'image de marque « Foods of Québec »♦ Mise en place du service-conseil d'accompagnement pour les exportateurs♦ Mise en place d'activités de préparation à l'exportation et d'exploration de nouveaux marchés♦ Lancement du nouveau programme de soutien à l'exportation |
| Diagnostics de la performance des secteurs sous gestion de l'offre et de ceux couverts par le programme d'assurance stabilisation du revenu agricole (ASRA) | |
| <ul style="list-style-type: none">❖ Diagnostics de rentabilité pour les secteurs ovin, bovin et porcin | <ul style="list-style-type: none">❖ Poursuite des diagnostics de rentabilité, notamment pour le secteur des céréales❖ Élaboration des stratégies pour améliorer la performance des entreprises |

Agriculture performante

| Réalisations 2008-2009 | Perspectives 2009-2010 |
|--|---|
| Nouveau plan d'action en faveur de la relève | |
| <ul style="list-style-type: none">❖ Élaboration et mise en œuvre de 4 nouveaux programmes d'appui à la relève agricole (10 millions de dollars sur 5 ans)❖ Élaboration et dévoilement du deuxième plan d'action de la Politique jeunesse – volet « Établissement et relève agricole »❖ Évaluation de la situation de la relève et de l'établissement en transformation alimentaire | <ul style="list-style-type: none">❖ Poursuite de la mise en œuvre des programmes destinés à la relève agricole dans l'ensemble des régions du Québec❖ Mise en œuvre du deuxième plan d'action de la Politique jeunesse – volet « Établissement et relève en agriculture »❖ Diagnostic et élaboration de la Politique jeunesse – volet « Relève et établissement en transformation alimentaire » |
| Initiatives pour améliorer l'offre de services-conseils | |
| <ul style="list-style-type: none">❖ Création et démarrage d'un centre d'expertise en gestion agricole regroupant des partenaires du milieu impliqués dans la gestion des entreprises agricoles❖ Ajout de nouveaux services pour des productions en émergence | <ul style="list-style-type: none">❖ Début des activités du Centre d'expertise en gestion agricole❖ Mise en place d'un centre d'expertise en production bovine |

Savoir et innovation

| Réalisations 2008-2009 | Perspectives 2009-2010 |
|--|---|
| Plan d'action pour la recherche et l'innovation | |
| <ul style="list-style-type: none">❖ Travaux d'élaboration d'un plan-cadre de la recherche et de l'innovation en agriculture et agroalimentaire <i>(10 millions de dollars sur 5 ans)</i> | <ul style="list-style-type: none">❖ Conclusion et mise en œuvre du plan-cadre de la recherche et de l'innovation en agriculture et agroalimentaire |
| Redéfinition du rôle et du statut de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) | |
| <ul style="list-style-type: none">❖ Travaux d'un groupe de travail interministériel pour revoir le rôle et le statut de l'ITA | <ul style="list-style-type: none">❖ Poursuite des travaux |
| Groupes de travail pour dresser un état de situation et proposer des pistes de développement pour les biocombustibles et les bioproduits | |
| <ul style="list-style-type: none">❖ Rapport sur les bioproduits et bioprocédés industriels, une perspective agricole québécoise❖ Rapport d'évaluation du potentiel de la filière des granules combustibles à partir de cultures pérennes | <ul style="list-style-type: none">❖ Réalisation d'une étude technico-économique de filières de bioproduits industriels à base de produits ou de biomasses agricoles❖ Réalisation d'une étude sur les impacts agroenvironnementaux associés à la culture et au prélèvement de biomasses végétales agricoles pour la production de bioproduits industriels |
| Amélioration des connaissances sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) | |
| <ul style="list-style-type: none">❖ Travaux préparatoires à la réalisation de deux études :<ul style="list-style-type: none">♦ Bilan de l'utilisation des OGM au Québec♦ Étude sur la coexistence des filières OGM et non-OGM | <ul style="list-style-type: none">❖ Réalisation des études |

Moderniser les grands piliers de l'agriculture

Sécurité du revenu agricole

| Réalisations 2008-2009 | Perspectives 2009-2010 |
|--|--|
| Chantier de travail pour redéfinir les modes d'intervention Nouvelle convention avec La Financière agricole du Québec | |
| <ul style="list-style-type: none">❖ Rapport du mandataire du gouvernement sur une nouvelle génération de programmes de soutien financier à l'agriculture (Rapport Saint-Pierre)❖ Mise sur pied d'un comité d'orientation bipartite État-UPA (Union des producteurs agricoles) | <ul style="list-style-type: none">❖ Travaux du Comité d'orientation bipartite État-UPA sur les interventions en sécurité du revenu agricole❖ Conclusion d'une nouvelle convention avec La Financière agricole du Québec |

Mise en marché collective

| Réalisations 2008-2009 | Perspectives 2009-2010 |
|--|--|
| Chantier de travail sur la mise en marché collective pour accroître l'offre de produits différenciés | |
| <ul style="list-style-type: none">❖ Bilan déposé au ministre par l'UPA faisant état des initiatives positives visant à accroître l'offre de produits différenciés❖ Mise sur pied d'un comité de liaison UPA-Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation (CTAC) sur l'amélioration des relations d'affaires | <ul style="list-style-type: none">❖ Mise en place d'un processus de suivi sur les divers aspects de la mise en marché collective |
| Amélioration du processus de médiation et d'arbitrage de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec | |
| <ul style="list-style-type: none">❖ Entente entre l'UPA et le CTAC pour la mise en vigueur d'un nouveau cadre de gestion des différends | <ul style="list-style-type: none">❖ Homologation du nouveau cadre de gestion des différends par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec |

Protection du territoire agricole

| Réalisations 2008-2009 | Perspectives 2009-2010 |
|--|--|
| Chantier de travail sur l'occupation dynamique du territoire et les usages complémentaires | |
| <ul style="list-style-type: none">❖ Mise en place d'une table gouvernementale d'échange (MAPAQ, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et Commission de protection du territoire agricole du Québec)❖ Mise en place d'un comité de suivi avec les clientèles (UPA, Solidarité rurale du Québec, Fédération québécoise des municipalités et Union des municipalités du Québec)❖ Élaboration par un mandataire de propositions de modernisation et d'amélioration du régime de protection du territoire agricole québécois | <ul style="list-style-type: none">❖ Dépôt public du rapport du mandataire❖ Position gouvernementale sur les modifications à apporter❖ Mise en œuvre |
| Soutien dans l'élaboration de plans de développement de la zone agricole (projets pilotes) | |
| <ul style="list-style-type: none">❖ Projets pilotes de développement de la zone agricole dans 8 municipalités régionales de comté (Domaine-du-Roy, Bécancour, Témiscouata, Bonaventure, Charlevoix-Est, Roussillon, Brome-Missisquoi et Argenteuil) | <ul style="list-style-type: none">❖ Conclusion des projets pilotes❖ Évaluation des résultats et conception d'un guide d'élaboration de plans de développement |

Gouvernance

| Réalisations 2008-2009 | Perspectives 2009-2010 |
|--|--|
| Conformité de la Loi sur La Financière agricole du Québec avec la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État | |
| <ul style="list-style-type: none">❖ Adoption du projet de loi n° 81, Loi portant sur la modernisation de la gouvernance de La Financière agricole du Québec❖ Nomination d'un nouveau président du conseil d'administration et constitution d'un nouveau conseil d'administration | <ul style="list-style-type: none">❖ Poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance de La Financière agricole du Québec |
| Révision du plan stratégique du Ministère et des plans d'affaires de ses entités | |
| <ul style="list-style-type: none">❖ Travaux en cours de réalisation | <ul style="list-style-type: none">❖ Élaboration du nouveau plan stratégique en lien avec la démarche d'élaboration de la politique agricole et agroalimentaire |
| Interventions auprès du gouvernement fédéral pour faire valoir les particularités, les besoins et les positions du Québec | |
| <ul style="list-style-type: none">❖ Signature de l'Accord-cadre visant la politique agricole et agroalimentaire canadienne, « Cultivons l'avenir », et signature de l'Accord bilatéral permettant le versement des fonds fédéraux dans les programmes du Québec et comportant la flexibilité demandée par le Québec❖ Défense de la gestion de l'offre dans le cadre des négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC)❖ Interventions dans l'Initiative canadienne sur l'étiquetage des produits alimentaires visant à mieux définir les allégations « Produit du Canada » et « Fabriqué au Canada »❖ Intervention relative au Règlement fédéral sur les produits biologiques visant à tenir compte de la législation québécoise en vigueur | <ul style="list-style-type: none">❖ Mise en œuvre des programmes découlant de « Cultivons l'avenir »❖ Défense des intérêts du Québec, plus particulièrement en matière de gestion de l'offre, dans le cadre des négociations à l'OMC❖ Négociation pour que le Québec obtienne sa juste part des fonds fédéraux consacrés à Agriflex (initiative fédérale de 500 millions de dollars) |
| Élaboration d'un projet de politique agricole et agroalimentaire | |
| <ul style="list-style-type: none">❖ Constitution d'un comité interministériel de suivi❖ Définition de la vision gouvernementale pour le secteur : « La fierté d'en vivre, le plaisir de s'en nourrir »❖ Travaux sur l'élaboration de la politique | <ul style="list-style-type: none">❖ Travaux et consultations entourant l'élaboration d'un projet de politique agricole et agroalimentaire |

© Gouvernement du Québec, 2009

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2009

ISBN 978-2-550-56107-1 (IMPRIMÉ)

ISBN 978-2-550-56108-8 (PDF)

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec 

09-0081



BIOGAZ
ÉNERGIE

